

SÉRIE ZZ
NOTARIATS ET TABELLIONAGES
BUREAU DES SAISIES RÉELLES
BUREAU DES CONSIGNATIONS

Des trois sous-séries dont est composée la série ZZ, la première est entièrement factice, les deux autres sont constituées, chacune, par un fonds provenant d'une institution. La série ZZ forme le complément normal des séries judiciaires, étant donné l'étroitesse des rapports qui existaient, notamment, entre les juridictions parisiennes et les Bureaux des saisies réelles et des consignations.

Monique Langlois.

ZZ¹. Notariats et tabellionages.

ZZ². Bureau des saisies réelles.

ZZ³. Bureau des consignations.

ZZ¹. NOTARIATS ET TABELLIONAGES

(580 articles)

La sous-série ZZ¹ est formée de plusieurs fonds ou épaves de fonds de notariats ou de tabellionages, provenant non seulement de la région parisienne, mais de toute la France et en particulier du Midi. Ces fonds ont été classés dans l'ordre alphabétique des noms de lieux. La plupart ne comportent qu'un ou deux articles. Les dates extrêmes de la sous-série vont du xiv^e au xviii^e siècle.

Monique Langlois.

- | | |
|---------------------------------|---|
| ZZ¹ 1 et 2. | Abbeville (Somme). 1550-1551 ; minutes de Gallet, 1560-1561. |
| ZZ¹ 3. | Albert (Somme). 1743-1767. |
| ZZ¹ 4. | Amblainvilliers (Essonne). 1606-1637. |
| ZZ¹ 5. | Amiens (Somme). 1559. |
| ZZ¹ 6 à 8. | Antony (Hauts-de-Seine). 1526-1528, 1617-1623, 1626. |
| ZZ¹ 9. | Arcueil (Val-de-Marne). 1761-1771. |
| ZZ¹ 10. | Asnières (Hauts-de-Seine). 1500-1688. |
| ZZ¹ 11. | Attainville (Val-d'Oise). 1653-1758. |
| ZZ¹ 12 à 30. | Auteuil. 1581-1752. |
| ZZ¹ 31 et 32. | Avrainville (Essonne). 1663-1682, 1684-1720. |
| ZZ¹ 33. | Avranches (Manche). 1591-1592. |
| ZZ¹ 34. | Bagnolet (Seine-Saint-Denis). 1734-1777. |
| ZZ¹ 34 et 36. | Belle-Chassagne (Corrèze). 1569, 1575. |
| ZZ¹ 37 à 40. | Bois-le-Roi (Eure-et-Loir). 1553, 1555, 1564, 1594. |
| ZZ¹ 41. | Bonnay (Doubs). 1629-1693. |
| ZZ¹ 42. | Borest (Oise). 1652-1760. |
| ZZ¹ 43. | Bourbonnais (duché de), actes passés devant le garde des sceaux de la chancellerie d'École (Allier). 1533-1541. |
| ZZ¹ 44 (1). | Bourg-la-Reine (Hauts-de-Seine). 1566-1673. |
| ZZ¹ 44 (2). | Boussagues (Hérault). 1395. |
| ZZ¹ 45. | Branges (Saône-et-Loire). 1609. |
| ZZ¹ 46. | Bretenoux (Lot). 1442. |

ZZ¹ 47 à 56.	Bry-sur-Marne (Val-de-Marne). 1567-1624 (1 article), 1626-1784.
ZZ¹ 57.	Cachan (Val-de-Marne). 1522-1775.
ZZ¹ 58 et 59.	Caussade (Tarn-et-Garonne). 1477, 1479-1483.
ZZ¹ 60 et 61.	Caylus (Tarn-et-Garonne). 1448, 1493-1507.
ZZ¹ 62 à 67.	Chaillot. 1601-1665, 1705-1713.
ZZ¹ 68 et 69.	Châlons-sur-Marne (Marne). 1538-1542, 1593.
ZZ¹ 70 et 71.	Chapelle-Saint-Denis (la). 1590-1645, 1666-1790.
ZZ¹ 72.	Chartres (Eure-et-Loir). 1593-1594.
ZZ¹ 73.	Châteaufort (Yvelines). 1514-1517.
ZZ¹ 74 à 78.	Châteauroux (Indre). 1573-1630.
ZZ¹ 79.	Chauffours (Eure-et-Loir). 1748-1757.
ZZ¹ 80.	Chazelles (Loire). 1599-1610.
ZZ¹ 81.	Chilleurs (Loiret). 1514-1516.
ZZ¹ 82.	Clichy-sous-Bois (autrefois Clichy-en-l'Aunois. Val-d'Oise). 1510-1515.
ZZ¹ 83.	Colombes (Hauts-de-Seine). 1729-1747.
ZZ¹ 84 et 85.	Cordoux (Seine-et-Marne). 1572-1666.
ZZ¹ 86 à 88.	Creil (Oise). 1590-1664.
ZZ¹ 89.	Dijon (Côte-d'Or). 1570.
ZZ¹ 90 à 154.	Essai (Orne). 1601-1657.
ZZ¹ 155 à 157.	Étampes (Essonne). 1575, 1580, 1583.
ZZ¹ 158 (1).	Étouvry (Calvados). 1539-1540.
ZZ¹ 158 (2).	Fère (la, Aisne). 1653.
ZZ¹ 159.	Féricy(Seine-et-Marne). 1503-1506.
ZZ¹ 160.	Flèche (la, Sarthe). 1525-1548.
ZZ¹ 161.	Fontaine-le-Dun (Seine-Maritime). 1650-1653.
ZZ¹ 162.	Fontenay-aux-Roses (Hauts-de-Seine). 1762-1778.
ZZ¹ 163 à 166.	Fresnes-lès-Rungis (Val-de-Marne). 1642-1698.
ZZ¹ 167.	Gaillon (Eure). 1594.
ZZ¹ 168.	Gennevilliers (Hauts-de-Seine). 1613-1678.
ZZ¹ 169 à 173.	Gentilly (Val-de-Marne). 1622-1758.
ZZ¹ 174.	Guise (Aisne). 1558-1560.
ZZ¹ 175 et 176.	Ham (Somme). 1596, 1608-1610.
ZZ¹ 177 à 180.	Herblay (Val-d'Oise). 1599-1624.

ZZ¹ 181 à 186.	Ivette (Yvelines). 1611, 1615, 1618, 1621, 1623, 1627.
ZZ¹ 187.	Ivry-sur-Seine (Val-de-Marne). 1775-1782.
ZZ¹ 188 à 190.	Jeu-Maloches (Indre). 1453-1478, 1488-1497, 1492-1504.
ZZ¹ 191.	Jossigny (Seine-et-Marne). 1727-1760.
ZZ¹ 192.	Lautrec (Tarn). 1522-1526.
ZZ¹ 193.	Lombers (Tarn). 1519-1522.
ZZ¹ 194 à 199.	Luplanté (Eure-et-Loir). 1569-1624.
ZZ¹ 200 à 202.	Mazères (Ariège). 1327-1360.
ZZ¹ 203 à 204.	Meaux (Seine-et-Marne). 1559-1560, 1570.
ZZ¹ 205.	Melun (Seine-et-Marne). 1577.
ZZ¹ 206 à 209.	Méru (Oise). 1509-1559.
ZZ¹ 210.	Meslay (Eure-et-Loir). 1594-1596.
ZZ¹ 211 et 212.	Mesle-sur-Sarthe (Orne). 1600-1601, 1604-1605.
ZZ¹ 213 à 215.	Milly (Saône-et-Loire). 1605-1615, 1618.
ZZ¹ 216 à 253.	Mondeville (Essonne). 1579-1651.
ZZ¹ 254.	Montargis (Loiret). 1570.
ZZ¹ 255.	Montereau (Seine-et-Marne). 1490-1491.
ZZ¹ 256.	Montfermeil (Seine-Saint-Denis). 1582-1584.
ZZ¹ 257 et 258 (1).	Montfort (Eure). 1569-1570, 1585-1586.
ZZ¹ 258 (2).	Montfrin (Gard). 1546-1549.
ZZ¹ 259.	Montguyon (Charente-Maritime). 1464-1479.
ZZ¹ 260 et 261.	Montpellier (Hérault). 1526-1529, 1555-1556.
ZZ¹ 262.	Montils (les, Loir-et-Cher). 1556-1558.
ZZ¹ 263.	Montreuil-sur-Mer (Pas-de-Calais). 1583.
ZZ¹ 264.	Mortagne (Eure). 1589-1592.
ZZ¹ 265.	Moutiers (Eure-et-Loir). 1591.
ZZ¹ 266 à 268.	Nanteuil-le-Haudouin (Oise). 1611-1667.
ZZ¹ 269 à 272.	Neuilly-sur-Marne (Seine-et-Marne). 1570-1679.
ZZ¹ 273.	Neuilly-sur-Seine (Hauts-de-Seine). 1625-1694.
ZZ¹ 274 à 281.	Nogent-sur-Marne (Val-de-Marne). 1609-1724.
ZZ¹ 282 à 299.	Noyon (Oise). 1529-1603.
ZZ¹ 300.	Orly (Val-de-Marne). 1619-1620.

- ZZ¹ 301 à 310.** Paris. Notaires : Bruslé, 1553-1554 ; Fortin, 1564 ; Bardin, 1564 ; Chartain, 1576 ; Pajot, 1595-1597 ; Cothereau, 1584 ; Bigre, 1612 ; Péronne, 1585 ; Feslin, Trouvé, Louvancourt, 1535-1545.
- ZZ¹ 311.** Pecq (Ile, Hauts-de-Seine). 1696-1701.
- ZZ¹ 312 et 313.** Péronne (Somme). 1584, 1587.
- ZZ¹ 314 à 316 (2).** Plessis-Gassot (Ile, Val-d'Oise). 1683-1752.
- ZZ¹ 316 (3).** Proyan (Landes). 1603.
- ZZ¹ 316 (4).** Pys (Somme). 1568-1633.
- ZZ¹ 317.** Rémy (Oise). 1626-1666.
- ZZ¹ 318.** Réquista (Aveyron). 1572-1582.
- ZZ¹ 319 à 333.** Rosny-sous-Bois (Seine-Saint-Denis). 1572-1741.
- ZZ¹ 334.** Rugles-le-Comte (Eure). 1554-1556.
- ZZ¹ 335.** Saint-Cloud (Hauts-de-Seine). 1653-1674.
- ZZ¹ 336 à 357.** Saint-Denis (Seine-Saint-Denis). 1581-1638.
- ZZ¹ 358.** Saint-Germain-en-Laye (Yvelines). 1542-1543.
- ZZ¹ 359.** Saint-Ilpize (Haute-Loire). 1458-1463.
- ZZ¹ 360.** Saint-Laurent-du-Pont (Isère). 1771-1780.
- ZZ¹ 361 à 363.** Saint-Maur-des-Fossés (Val-de-Marne). 1657-1789.
- ZZ¹ 364.** Saint-Paul-de-Capdejour (Tarn). 1624-1640.
- ZZ¹ 365.** Saint-Paul-lès-Monestier (Isère). 1533-1534.
- ZZ¹ 366.** Sainte-Gauburge (Orne). 1561.
- ZZ¹ 367.** Saintonge (notaire royal en). 1662-1663.
- ZZ¹ 368 à 383.** Saissac (Aude). 1461-1615.
- ZZ¹ 384.** Senonches (Eure-et-Loir). 1606.
- ZZ¹ 385 à 390.** Sèvres (Hauts-de-Seine). 1604-1663.
- ZZ¹ 391 à 394.** Soissons (Aisne). 1541-1545.
- ZZ¹ 395 et 396.** Sonchamp (Yvelines). 1622-1624, 1627-1629.
- ZZ¹ 397.** Sousceyrac (Lot). 1483-1522.
- ZZ¹ 398 à 428.** Stains (Seine-Saint-Denis). 1599-1770.
- ZZ¹ 429 à 431.** Stainville (Moselle). 1613, 1617-1622, 1657-1660.
- ZZ¹ 432 à 439.** Suresnes (Hauts-de-Seine). 1598-1659, 1740-1744.
- ZZ¹ 440 à 491.** Thiais (Val-de-Marne). 1505-1522, 1599-1773.
- ZZ¹ 492.** Troyes (Aube). 1544-1568.
- ZZ¹ 493 à 512.** Turenne (vicomté de). 1470-1541.

- ZZ¹ 513.** Val-de-Saire et Réville (Manche). 1513-1516.
- ZZ¹ 514 à 516.** Valenton (Val-de-Marne). 1671-1732.
- ZZ¹ 517 à 521.** Vanves (Hauts-de-Seine). 1594-1707.
- ZZ¹ 522.** Vendôme (Loir-et-Cher). 1496-1497.
- ZZ¹ 523 et 524.** Venès (Tarn), 1515-1518. 1588-1591.
- ZZ¹ 525 et 526.** Ventes-de-Bourse (Iles, Orne). 1620-1636.
- ZZ¹ 527 et 528.** Vernouillet et Médan (Yvelines). 1660-1672, 1623-1699.
- ZZ¹ 529.** Ville-d'Avray (Hauts-de-Seine). 1607-1608.
- ZZ¹ 530 à 566 (2).** Villejuif (Val-de-Marne), 1575-1688 ; répertoire, 1537-1661 ; testaments reçus par le curé du lieu, 1621-1671.
- ZZ¹ 567.** Vimoutiers (Orne). 1576-1577.
- ZZ¹ 568 (1).** Vineuil (Seine-et-Marne). 1536-1759.
- ZZ¹ 568 (2) à 570 (1).** Vitry-sur-Seine (Val-de-Marne). 1602-1666.
- ZZ¹ 570 (2).** Viviers (Ardèche). 1456-1462.
- ZZ¹ 571 à 575.** Minutes et registres provenant de notaires inconnus. xvi^e-xviii^e s.
- ZZ¹ 576 et 577.** Actes féodaux déposés par les notaires de Paris en vertu de la loi du 17 juillet 1793. xvii^e-xviii^e s.

ZZ². BUREAU DES SAISIES RÉELLES

(1 114 articles)

On entend par saisie réelle l'exploit par lequel un huissier mettait un immeuble dans la main de la justice, à la suite d'une décision judiciaire et à la requête d'un créancier ; ce terme d'immeuble désignait non seulement un terrain ou un édifice, mais aussi des rentes foncières ou constituées et des offices. Dans la pratique, le mot de saisie réelle recouvrait toute la procédure faite pour parvenir à la vente en justice, dite décret, de l'immeuble saisi.

Par l'édit de février 1626, des offices de commissaires aux saisies réelles avaient été créés dans chaque ville où siégeait une justice royale, pour administrer les immeubles saisis par sentence ou arrêt, c'est-à-dire les affermer, les maintenir en bon état et en percevoir les revenus.

Les archives du Bureau des saisies réelles, qui continua à fonctionner auprès des nouveaux tribunaux créés par la Révolution, furent transportées à l'administration des Domaines avant d'être versées en 1857 aux Archives nationales.

Elles formèrent d'abord, avec le fonds du Bureau des consignations, la sous-série ZZ³, avant de constituer à elles seules la sous-série ZZ². Celle-ci, après divers remaniements, est composée d'un important ensemble de registres couvrant le xvii^e et le xviii^e siècles, consacrés à l'enregistrement des procès-verbaux de saisies réelles ordonnées par le Parlement et les juridictions de l'Enclos du Palais, la Cour des Aides, le Grand Conseil et le Châtelet de Paris ; il convient de joindre à ces registres ceux qui concernent l'administration des biens saisis : baux judiciaires, commissions des saisies réelles, contrôle de ces commissions, et la comptabilité de cette gestion. Enfin les répertoires qui avaient été dressés au Bureau des saisies réelles pour faciliter le travail du personnel subsistent et demeurent de précieux instruments de travail pour les chercheurs. À la suite des registres se trouvent des dossiers d'administration des biens saisis d'importance très relative : tous les biens ne sont pas représentés et on ne peut espérer rencontrer tous les documents de la gestion depuis l'exploit de saisie jusqu'à la vente par décret, car la plupart de ces dossiers ne comportent que quelques pièces qui ne datent le plus souvent que de la seconde moitié du xviii^e siècle. Moins complets que les registres, ils ont sur ceux-ci l'avantage de regrouper des renseignements concernant une même saisie.

Il faut noter que des documents concernant les saisies réelles (enregistrement des exploits de saisie, enchères, baux judiciaires, criées, oppositions, décrets) se trouvent aussi dans les archives provenant des juridictions, les saisies étant faites en vertu de sentences ou d'arrêts. L'existence parallèle de ces documents dans les séries judiciaires et dans la sous-série ZZ² permet, le cas échéant, de combler des lacunes. C'est par la sous-série ZZ³, consacrée aux papiers du Bureau des consignations que les chercheurs seront renseignés sur la vente par décret du bien et la répartition du prix de vente entre les créanciers de la partie saisie.

Monique Langlois, Henri Gerbaud.

ZZ² à 315.

Parlement et juridictions de l'Enclos du Palais. xvii^e-xviii^e s. 1 à 127.

Enregistrement des procès-verbaux des saisies réelles ordonnées par le Parlement de Paris et les juridictions de l'Enclos du Palais. 1630-1790. 128 à 183. Livres d'apport des saisies réelles. 1694-an VII. 184 à 194. Baux judiciaires : enregistrement, 1657-1692, 1755-1772 ; entablement, xviii^e s. ; cautionnements fournis par les adjudicataires, 1698-1715 ; recette des baux judiciaires, vers 1722, vers 1755. 195 à 266. Commissions des saisies réelles xvii^e-xviii^e s. 267 à 289. Contrôle des saisies réelles. xvii^e-xviii^e s. 290 à 315. Maisons de Paris saisies : commissions et contrôles, xvii^e-xviii^e s.

ZZ²316 à 341.

Cour des Aides, xvii^e s.

316 à 325, 327. Enregistrement des procès-verbaux des saisies réelles ordonnées par la Cour des Aides. 1652-1790.

326. Enregistrement des procès-verbaux des saisies réelles ordonnées par l'Élection de Paris. 1756-1789.

328. Livre d'apport (Cour des Aides et Élection de Paris). 1756-1759.

329 à 340. Commissions des saisies réelles. xvii^e-xviii^e s.

341. Contrôle. xviii^e s.

ZZ²342 à 347.

Grand Conseil. xvii^e-xviii^e s.

342 à 344. Enregistrement des procès-verbaux des saisies réelles ordonnées par le Grand Conseil. 1671-1791.

345. Commissions. xviii^e s.

346 et 347. Contrôle. xviii^e s.

ZZ²348 à 660.

Chatelet de Paris. xvii^e-xviii^e s.

348 à 527. Enregistrement des procès-verbaux des saisies réelles ordonnées par le Chatelet de Paris. 1621-1793.

528 à 585, 129. Livres d'apport des saisies réelles. 1702-1704, 1712-1770.

586 à 590. Baux judiciaires : enregistrement, 1755-1782 ; entablement, 1784-an IX ; recettes, xvii^e s.

591 à 638. Commissions des saisies réelles. xvii^e-xviii^e s.

639 à 660. Contrôle, xviii^e s.

ZZ²661 à 666.

Nouveaux tribunaux ayant succédé aux juridictions de l'Ancien Régime : commissions et contrôle des saisies réelles à partir de l'an II.

ZZ²667 à 719.

Parlement et juridictions de l'Enclos du Palais : journaux de recettes et de paiements faits sur le prix des baux judiciaires ; recette des droits de quittances et de contrôle. 1722-1785.

ZZ²720 à 726.

Cour des Aides : journaux de recettes et de paiements faits sur le prix des baux judiciaires ; recette des droits des commissaires aux saisies réelles. 1722-1770.

ZZ²727 à 763.

Registres divers concernant les finances du Bureau des saisies réelles : recettes et dépenses générales ; arrêts d'ordre des créanciers de la Caisse des saisies réelles. xvii^e-xviii^e s.

- ZZ²764 à 834.** Répertoires dressés au Bureau des saisies réelles aux xvii^e et xviii^e siècles.
- ZZ²835 à 1085.** Dossiers d'administration des biens saisis réellement : immeubles sis à Paris hors Paris, rentes et offices. xviii^e début xix^e s. 835 à 928. Biens situés à Paris 929 à 1077. Biens situés hors Paris. 1078 à 1085. Saisies d'offices et de rentes, résidus.

ZZ³. BUREAU DES CONSIGNATIONS

(4 369 articles)

Les receveurs des consignations avaient été créés par l'édit de juin 1578 dans les juridictions seigneuriales et royales pour recueillir, à la place des greffiers, les deniers dont le dépôt en leurs mains avait été ordonné par la justice ou bien volontairement effectué par des particuliers. Les adjudicataires ou acquéreurs d'immeubles (maisons, offices ou droits assimilés à des immeubles) saisis réellement ou non, acquis en justice par décret forcé ou volontaire, par contrat d'abandonnement homologué ou par licitation, étaient tenus de verser aux receveurs de la juridiction concernée le prix de l'immeuble. Les sommes ainsi recueillies étaient «distribuées», c'est-à-dire réparties entre les créanciers opposant à la vente, d'après les sentences d'ordre et de distribution dans lesquelles était dressé l'état des créanciers à payer selon leur privilège ou leur hypothèque, et fixé le montant des sommes à verser à chacun d'eux. Après l'édit de février 1689 les receveurs des consignations ne subsistèrent plus que dans les juridictions royales.

Les archives du Bureau des consignations, qui continua à fonctionner auprès des nouveaux tribunaux créés à l'époque révolutionnaire, furent transférées en 1843 aux Archives nationales, où elles constituent la sous-série ZZ³. En 1919, un supplément d'environ 400 articles fut ajouté et coté à la suite. Dans son état actuel, la sous-série ZZ³ comporte un ensemble très important de registres de consignations, avec leurs répertoires anciens, de minutes (sentences d'ordre et quittances de consignation) et d'expéditions authentiques d'arrêts ou de sentences, classés par juridictions, qui remontent à la fin du xvi^e ou au début du xvii^e siècle et couvrent les xvii^e et xviii^e siècles.

Monique Langlois.

REGISTRES

- ZZ³ 1 à 245.** Registres des consignations faites en exécution des sentences ou arrêts des juridictions royales siégeant à Paris. 1597-1791.
- 1 à 83, 185. Consignations du Parlement de Paris. 1597-1790.
 - 84 à 141. Consignations du Châtelet de Paris. 1618-1787.
 - 142 à 184. Consignations des Requêtes du Palais. 1630-1791.
 - 186 à 206. Consignations des Requêtes de l'Hôtel. 1621-1790.
 - 207 à 219. Consignations de la Cour des Aides. 1629-1791.
 - 220 à 224. Consignations du Grand Conseil. 1615-1785.
 - 225 à 228. Consignations du Conseil privé. 1639-1786.
 - 229 à 239. Consignations des deniers et dépôts mobiliers du Parlement, du Châtelet et des autres juridictions de Paris, enregistrées dans des registres spéciaux pendant 30 ans. 1660-1690.
 - 240. Consignations des Bailliage du Palais, Chambre du Domaine, Connétablie, Amirauté, Eaux et Forêts. 1664-1697.
 - 241. Consignations de la Chambre du Domaine et du Trésor. 1695-1770.
 - 242. Consignations de la Connétablie. 1696-1769.
 - 243. Consignations de l'Amirauté. 1697-1700.
 - 244. Consignations des Eaux et Forêts. 1699-1745.
 - 245. Consignations de la Connétablie et Maréchaussée de France. 1773-1787.
- ZZ³ 246 à 256.** Registres des adjudications. 1663-1713.
- 246. Adjudications faites au Parlement. 1677-1694.
 - 247. Adjudications faites à la Cour des Aides. 1677-1695.
 - 248. Adjudications faites aux Requêtes de l'Hôtel. 1677-1692.
 - 249 à 256. Adjudications faites au Châtelet. 1663-1713.
- ZZ³ 257 à 267.** Comptes des consignations faits en vertu des lettres patentes du 26 avril 1772. 1772-1792.
- ZZ³ 268 à 273.** États des consignations faites entre les mains de Jean Bernard, receveur des consignations du Châtelet. 1639-1643.
- ZZ³ 274 à 284.** Registres relatifs au paiement des droits de consignation. xvii^e-xviii^e s.
- 274 à 276, 302. Recette des droits de consignation. 1672-1730.
 - 277 à 281. Accommodements relatifs au paiement des droits de consignation. 1670-1779.

- 282 à 284. Conventions relatives au paiement des droits de consignation. 1696-1768.
- ZZ³ 285 à 288, 303.** Registres de directions des créanciers bénéficiaires d'abandons de biens homologués par sentences ou arrêts des juridictions de l'Enclos du Palais, 1735-1780 ; par sentence du Châtelet, 1765-1779.
- ZZ³ 289.** État sommaire de la Caisse générale des consignations relatif à la comptabilité publique au 1^{er} janvier 1774 par rapport au nouvel exercice du Parlement, du Châtelet, des Requêtes de l'Hôtel et autres cours. 1772-1773.
- ZZ³ 290 à 301.** États de recettes. 1600-1642.
- ZZ³ 268 à 273, 304 à 311.** Registres provenant des receveurs des consignations du Châtelet de Paris : Claude Guilloire, Jean Bernard, Pierre Thirement, xvii^e s. ; du Parlement de Paris : Louis Betauld, Le Tillier, xvii^e s. ; des nouveaux tribunaux de Paris, an II-an XIII (ils sont peut-être à rapprocher des documents cotés ZZ³ 3918 à 3847).
- ZZ³ 312 à 361.** Répertoires dressés au Bureau des consignations. xvii^e-xviii^e s.
- Noms des parties saisies*
- 312, 314, 318, 320, 324, 327, 329. Registres des consignations du Parlement de Paris. 1597-1772.
- 313, 315, 321, 327, 328. Registres des consignations du Châtelet de Paris. 1618-1777.
- 316, 322, 327, 329. Registres des consignations des Requêtes de l'Hôtel. 1621-1772.
- 317, 323. Registres des consignations de la Cour des Aides. 1629-1737.
- 318, 324. Registres des Dépôts mobiliers. 1660-1690.
330. Registres des consignations du Conseil privé, 1639-1768, du Grand Conseil, 1615-1763.
- 326 et 331. Registres des consignations du Parlement, du Châtelet, des Requêtes de l'Hôtel, de la Cour des Aides et des Dépôts mobiliers : répertoires généraux. 1597-1749.
- Noms des terres saisies et divers.*
- 319, 325 et 332. Registres des consignations du Parlement, du Châtelet, de la Cour des Aides, du Conseil privé, du Grand Conseil et des Requêtes de l'Hôtel. 1665-1779.
- 333 à 351. Registres des consignations des Requêtes du Palais : noms des adjudicataires, 1680-1772, noms des terres adjudgées, 1680-1728.
- 352 et 353. Minutes des sentences d'ordre des Requêtes du Palais : noms des adjudicataires. 1680-1787.
- 354 à 356. Registres des Accommodements : noms de personnes. 1683-1765.

357. Registres des Directions du Palais (ZZ³ 303 et 286) : noms de procureurs et des parties saisies. 1758-1770.

358 et 359. Affaires autres que les Directions : noms des procureurs et des parties saisies. xviii^e s.

360 et 361. Répertoires divers. xviii^e s.

MINUTES

- ZZ³ 370 à 805.** Requêtes de l'Hôtel. 1640-1791.
370 à 608, 647 et 648. Quittances des consignations. 1640-1791.
609 à 803. Sentences d'ordre, 1643, 1656, 1660-1790.
804 et 805. Contributions. 1661-1783.
- ZZ³ 806 à 840.** Grand Conseil. 1645-1791.
806 à 826. Quittances des consignations. 1670-1791.
827 à 840. Sentences d'ordre. 1645-1780.
- ZZ³ 841 à 871.** Conseil privé. 1640-1791.
841 à 860. Quittances des consignations. 1640-1791.
861 à 871. Sentences d'ordre. 1647-1789.
- ZZ³ 872 à 1819.** Parlement. 1618-1790.
872 à 1462. Quittances des consignations. 1640-1791.
1463 à 1769. Sentences d'ordre. 1628-1790.
1770 à 1788. Procès-verbaux de contribution. 1618, 1653-1786.
1789 à 1819. Sentences d'ordre (copies et imprimés). 1633-1790.
- ZZ³ 1820 à 2923.** Requêtes du Palais. 1631-1790.
1820 à 2319. Quittances des consignations. 1680-1790.
2320 à 2400. Procès-verbaux de contribution et de ventilation. 1631-1782.
2401 à 2923. Sentences d'ordre (double série chronologique). 1631-1790.
- ZZ³ 2924 à 3526.** Châtelet de Paris. 1638-1791.
2924 à 3520. Quittances des consignations. 1638-1791.
3521 à 3526. Ordres de distribution et de contribution. 1663-1791.
- ZZ³ 3527 à 3729.** Cour des Aides. 1627-1790.
3527 à 3650. Quittances des consignations. 1627-1790.
3651 à 3725. Sentences d'ordre (double série chronologique). 1643-1790.
3726 à 3729. Procès-verbaux de contribution et de ventilation. 1650-1786.
- ZZ³ 3730 à 3739.** Connétable. 1685-1786.
3730 à 3735. Ordres. 1685-1781.
3736 à 3739. Quittances des consignations. 1697-1786.
- ZZ³ 3740 à 3751.** Chambre du Domaine. 1671-1785.
3740 à 3745. Ordres. 1672-1773.

- 3746 à 3751. Quittances. 1671-1785.
- ZZ³ 3752 et 3753.** Bailliage du Palais. 1671-1785.
3752. Ordres. 1686-1780.
3753. Quittances des consignations. 1671-1785.
- ZZ³ 3754 et 3755.** Eaux et Forêts. 1686-1787.
3754. Ordres. 1687-1736.
3755. Quittances des consignations. 1686-1787.
- ZZ³ 3756.** Amirauté : ordres et quittances des consignations. 1698-1701.
- ZZ³ 3757.** Bailliage de Montmartre. 1779-1780. Prévôté d'Auteuil. 1779-1780. Prévôté de Chaillot. 1782.
- ZZ³ 3758 à 3778.** Nouveaux tribunaux : ordres et quittances de consignations. 1791-an XI.
- ZZ³ 3779 à 3810.** Anciennes cours (Aides, Parlement, Grand Conseil, Consuls de Paris) et nouveaux tribunaux : pièces diverses, xvii^e-xviii^e s.
- ZZ³ 3811 à 3895.** Pièces diverses : procès-verbaux de distribution ; papiers semblant provenir des receveurs des consignations ; comptes, reçus, xvii^e-xviii^e s.
- ZZ³ 3896 à 3917.** Ampliations de reçus de consignations. 1701-1777.
- ZZ³ 3918 à 3947.** Papiers des receveurs des consignations et papiers de caisse. xvii^e-xviii^e s.
- ZZ³ 3948 à 4105.** Expéditions d'arrêts et de sentences de diverses juridictions. 1503-1793.
3948 à 3987. Parlement. 1600-1793.
3988 à 4036. Cour des Aides. 1626-1790.
4037 à 4061. Requêtes du Palais. 1503-1791.
4062 à 4068. Requêtes de l'Hôtel. 1600-1791.
4069 à 4090. Châtelet de Paris. 1564-1793 (1564-1659, 1 article).
4091. Chambre des Comptes. 1595-1790.
4092. Grand Conseil, conseils d'État et privé, commissions extraordinaires et Conseils supérieurs. xvii^e-xviii^e s.
4093 à 4105. Conseils d'État et privé, commissions extraordinaires. xvii^e-xviii^e s.
- ZZ³ 4106 à 4240.** Saisies-oppositions. 1627-an IV.
4106 à 4122. Parlement. 1663-1763.
4123 à 4130. Cour des Aides. 1657-1763.
4131 à 4169. Requêtes du Palais. 1627-1708.
4170 à 4177. Requêtes de l'Hôtel. 1640-1740.
4178 à 4129. Châtelet : saisies-oppositions, 1643-1779 ; oppositions à décrets, 1700-an IV.

- 4220 à 4240. Liasses communes à plusieurs juridictions. 1600-an IV.
- ZZ³ 4241 à 4246.** Procès-verbaux d'experts. 1671-1791.
- ZZ³ 4247 à 4289.** Actes notariés. 1508-an XIII (1508-1619, 1 article).
- ZZ³ 4290 à 4369.** Mélanges : arrêts, sentences, procédures et pièces diverses provenant de dossiers établis au Bureau des consignations. xv^e-xviii^e s.